



L'ÉVÉNEMENT

Laurent Berger: «L'activité peut reprendre quand c'est possible mais dans des conditions maximales de sécurité pour les salariés»

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARC LANDRÉ @marclandre

Laurent Berger est secrétaire général de la CFDT depuis 2012. Sa centrale, réformiste, occupe depuis trois ans la première place sur l'échiquier syndical en France.

LE FIGARO. - Quel tableau dressez-vous de la société française à l'entrée de la sixième semaine de confinement ?

Laurent BERGER. - Ce tableau est sombre et source de beaucoup d'inquiétudes. Pour faire face à cette crise, la France a eu raison de faire le choix de l'humain et de la santé avant toute considération financière mais la situation sociale, notamment des soignants en première ligne, des salariés exposés au virus et des invisibles auxquels on ne pense jamais, est des plus difficiles. Cette crise est un révélateur et un accélérateur des inégalités et des fractures de la société.

Quel regard portez-vous sur le plan d'urgence mis en œuvre pour la sauvegarde de l'économie ?

Je ne veux pas être polémique en ce moment. Le gouvernement a fait face, notamment en déployant un dispositif massif de chômage partiel qui concerne près d'un salarié sur deux dans le privé, et a su améliorer la couverture quand on lui a fait part de lacunes. Même s'il est encore insuffisant pour certains publics en difficulté, le plan gouvernemental est globalement efficace. On remonte tous les deux jours les abus, les demandes d'amélioration - comme récemment sur le déplaçonnement des chèques-déjeuners que les salariés pourraient utiliser au quotidien pour faire leurs courses - au gouvernement. Cette crise

marque, en tout cas, le retour en force et la nécessité de l'État protecteur qui sait être présent quand il faut amortir les chocs.

Y a-t-il encore des trous dans la raquette, des secteurs et des acteurs non ou mal accompagnés ?

Oui. Certaines entreprises, dans les transports ou l'alimentaire, ne respectent toujours pas les règles sanitaires et mettent en danger leurs salariés. La situation des soignants, qui luttent au quotidien contre le virus, est toujours préoccupante. Certaines entreprises, comme le cabinet de conseil Sopra Steria, l'opérateur SFR ou certains établissements privés d'enseignement sous contrat, abusent également du chômage partiel alors que la situation ne le justifie pas en faisant télétravailler leurs salariés. Il y a également des manques dans l'aide aux plus précaires, pour lesquels l'épreuve collective que nous vivons est encore plus dure. La prime de 150 euros est une bonne chose pour les familles avec des enfants mais pas pour les jeunes, étudiants ou non, dont la situation est dramatique, qui ne peuvent plus travailler et n'ont accès à aucune aide. Le sort des sans-domicile fixe, dont les conditions de vie se dégradent avec la durée du confinement, est également préoccupant.

Craignez-vous des vagues de licenciements et donc d'inscriptions à Pôle emploi quand le gouvernement repliera son dispositif de chômage partiel ?

Le dispositif de chômage partiel ne devra pas être arrêté du jour au lendemain et la politique de soutien à l'emploi devra être maintenue bien après

le début du déconfinement. Le risque est en effet grand que les entreprises les plus en difficulté, notamment dans le secteur des bars, hôtels et restaurants, aujourd'hui totalement à l'arrêt, suppriment des emplois. La situation est inédite car on assiste, en même temps, à une crise de l'offre, avec une activité qu'il va falloir faire repartir et sou-

tenir, et à une crise de la demande, qui se caractérise par une chute de la consommation, des revenus et de la confiance en l'avenir. L'État, très présent actuellement, devra aussi assumer ses responsabilités à ce moment-là.

Faudra-t-il interdire les licenciements dans les entreprises qui auront bénéficié du chômage partiel ?

Le rôle de l'intervention publique sera primordial au moment de la relance mais la période nous invite à faire preuve d'intelligence collective et nous impose de sortir des injonctions et des solutions toutes faites qui tombent d'en haut. Il faut oublier les slogans et les fausses évidences pour regarder les situations entreprise par entreprise, champ professionnel par champ professionnel.

Quelles règles devront être respectées pour permettre le retour dans les entreprises des salariés aujourd'hui confinés ?

L'activité peut reprendre quand



c'est possible mais dans des conditions maximales de sécurité et de santé pour les salariés. La CFDT propose de mettre en place des protocoles de reprise d'activité à tous les niveaux. Là encore, faisons appel à l'intelligence collective de tous, et pas uniquement des employeurs. Les décisions ne doivent pas être unilatérales et il faut des accords négociés avec les représentants du personnel dans chaque entreprise. Les partenaires sociaux doivent aussi discuter au niveau national d'un protocole qui fixerait les bases de la reprise dans les entreprises. On doit en effet aider les patrons de TPE et de PME à se poser les bonnes questions en termes de sécurité sanitaire, de transport, de restauration... Seul le dialogue nous permettra de réinterroger efficacement nos modes de fonctionnement. C'est également vrai dans les fonctions publiques.

Pourquoi, dans ce cas, avoir rejeté la proposition de Geoffroy Roux de Bézieux de revoir par le dialogue la question des congés payés, des RTT et des jours fériés ?

Le président du Medef

a dit que le débat était clos, je ne vais donc pas le rouvrir. Aujourd'hui, ce qui crée le plus de tension chez les salariés, c'est la question des jours de RTT et de congés. La solution n'est pas de travailler plus

mais tous. La réflexion collective doit porter sur la nouvelle définition du travail, sa reconnaissance, l'équilibre entre vies professionnelle et personnelle, sa qualité et pas sa quantité... Dans cet esprit, le moment est sans doute venu de rouvrir la discussion sur le télétravail que les entreprises expérimentent aujourd'hui en grande nature et qui va changer notre manière collective de faire.

Pour passer le cap, l'objectif de dépenses de santé est passé de 2,3 % à 6,5 %. Faudra-t-il le maintenir à ce niveau après la crise ?

Sur l'hôpital, la crise démontre que la seule logique budgétaire était une erreur, comme nous le disons depuis très longtemps. La crise nous enseigne qu'il faut réfléchir à une nouvelle logique de développement et d'investissement, notamment en matière de soins, dans le pays. Et on voit bien que de nouvelles priorités se dégagent, sur le sanitaire bien sûr, mais aussi plus globalement sur le *care* et l'écologie en matière, par exemple, de rénovation thermique des bâtiments. On va devoir redéfinir la notion de progrès, intégrer de nouveaux indicateurs sur la santé, le bien commun, et investir dans des infrastructures sociales et de grands travaux écologiques. Cette crise doit nous pousser à revoir notre modèle de développement.

Le gouvernement doit-il maintenir l'examen en première lecture au Sénat de la réforme des retraites une fois la crise passée ?

La CFDT pense toujours qu'un système universel de retraite est plus juste que les quarante-deux régimes actuels, mais remettre sur le tapis cette réforme aujourd'hui n'aurait aucun sens. Ce que l'on a à gérer aujourd'hui est mille fois plus important. La France joue sa survie et la réforme des retraites n'est plus une priorité.

Quid du 1^{er} Mai ? Comment allez-vous célébrer cette année la Fête internationale du travail ?

La CFDT rendra publique une enquête sur la manière dont les salariés vivent cette période et nous ferons des propositions sur le travail.

Vous ne prévoyez donc rien, avec les autres organisations syndicales, pour marquer le coup ? En 2009, vous étiez toutes unies contre la crise...

La CFDT est disponible pour travailler à une action commune. Le syndicalisme se grandirait en parlant aujourd'hui d'une seule voix sur la place du travail dans la société de demain et le monde d'après le Covid-19. Cette crise nous met tous face à nos responsabilités et il y a clairement quelque chose à faire collectivement. La CFDT propose notamment de réfléchir à la mise en œuvre d'états généraux du pouvoir de vivre pour identifier nos choix collectifs ; à la création d'un organisme, du type commissariat au plan, pour jeter les bases d'une relance économique et sociale qui intégrerait la transition écologique et la justice sociale ; et au renforcement d'un dialogue social de qualité dans les entreprises et les administrations.

Le coût de cette crise, financée par la dette, se chiffrera en centaines de milliards d'euros.

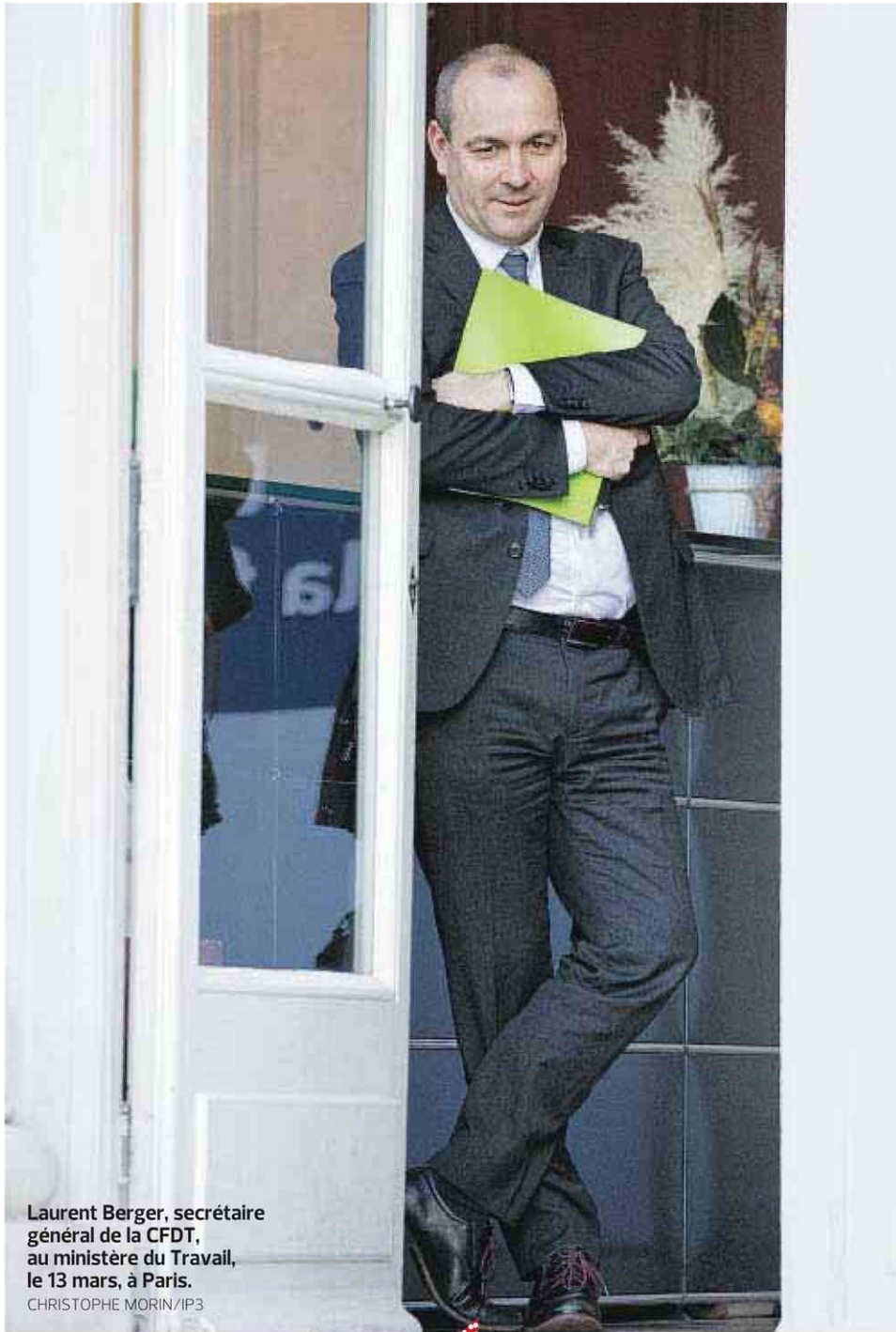


Qui devra à terme payer la note ? Rien ne serait pire que de vouloir trop vite redresser les finances publiques. Une telle réponse n'aurait aucun sens et ne sauverait pas l'économie. La Banque centrale européenne a un rôle important à jouer dans le rachat des dettes des États membres. Il ne faut pas se tromper : le monde fait face à une crise inédite qui appelle des réponses nouvelles. L'erreur serait de tout recommencer comme avant et le business, comme on dit, ne devra plus jamais être *as usual*. Or rien n'est moins sûr. On va devoir se construire un nouveau modèle de développement qui préserve la vie humaine, les solidarités, face aux périls sanitaires et écologiques. Prenons le temps nécessaire de discuter, ne loupons pas ce coche. La CFDT participera à cette réflexion, sera intraitable et refusera toute solution imposée d'en haut. ■

« La CFDT propose de mettre en place des protocoles de reprise d'activité à tous les niveaux. Là encore, faisons appel à l'intelligence collective de tous, et pas uniquement des employeurs »

« On va devoir se construire un nouveau modèle de développement qui préserve la vie humaine, les solidarités, face aux périls sanitaires et écologiques »

« Le syndicalisme se grandirait en parlant aujourd'hui d'une seule voix sur la place du travail dans la société de demain et le monde d'après le Covid-19 »



**Laurent Berger, secrétaire
général de la CFDT,
au ministère du Travail,
le 13 mars, à Paris.**
CHRISTOPHE MORIN/IP3